

CANADA : Projet Northern Gateway - Les opposants au pipeline ne sont pas des radicaux

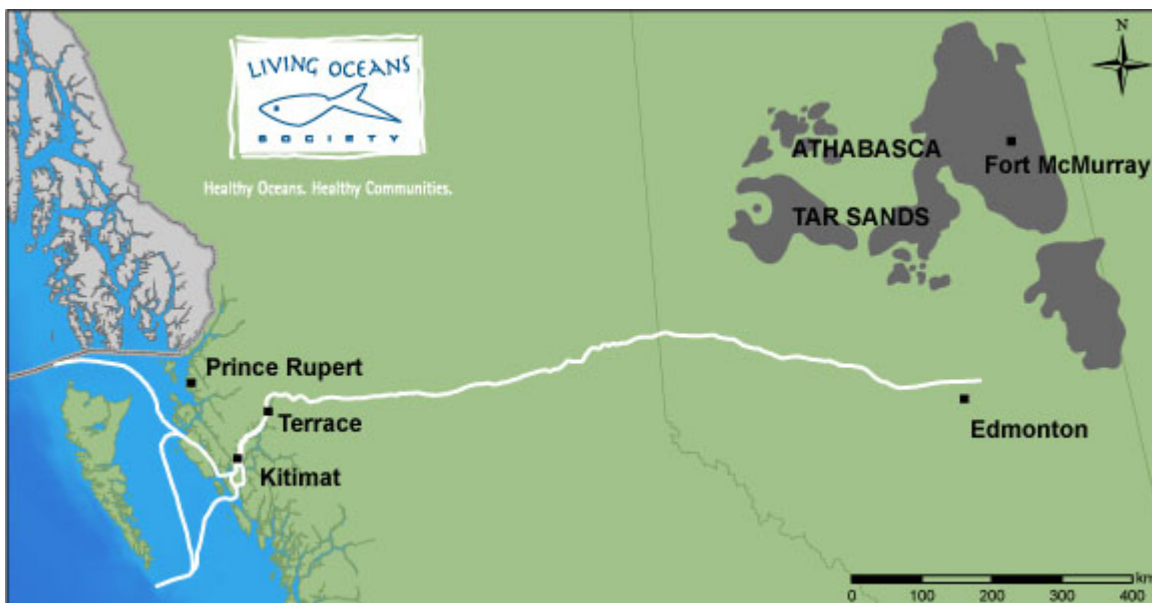
Par [Elizabeth May](#)

Mondialisation.ca, 17 janvier 2012

9 janvier 2012

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Environnement](#), [Pétrole, Gaz de schiste](#), [Énergie](#)



Tracé du projet de pipeline Northern Gateway de la pétrolière Enbridge.



Lettre de la *Députée de Saanich-Gulf Islands et chef du Parti vert du Canada* à Monsieur Joe Oliver, ministre des Ressources naturelles du Canada.

Le déclencheur > Les opposants au projet de Northern Gateway

Voici un extrait de la lettre de Joe Oliver, ministre des Ressources naturelles du

Canada, au National Post, publiée le 10 janvier 2012.

«Malheureusement, certains groupes environnementaux et d'autres groupes radicaux cherchent à gâcher cette occasion de diversifier notre économie. Leur objectif consiste à bloquer tous les projets d'importance, peu importants les conséquences pour les familles canadiennes, que ce soit en pertes d'emploi ou sur le plan de la croissance économique.»

Pas d'exploitation forestière. Pas d'exploitation minière. Pas d'exploitation pétrolière. Pas d'exploitation gazière. Plus de barrages hydroélectriques. Ces groupes menacent de prendre le contrôle de notre système de réglementation pour imposer leur idéologie radicale.»

Monsieur Joe Oliver, ministre des Ressources naturelles du Canada,

La lettre que vous avez publiée la semaine dernière a attiré mon attention. Je vous respecte et je vous admire à titre de collègue à la Chambre. Malheureusement, je crois que votre poste de ministre des Ressources naturelles a été récupéré par la machine à propagande du cabinet du premier ministre. À son tour, le cabinet est contrôlé par les lobbyistes des pétrolières étrangères. Vous, à titre de ministre des Ressources naturelles, occupez un poste de décideur, de juge. Vous n'auriez pas dû écrire une déclaration aussi hyperbolique.

J'ai reproduit en introduction de cette lettre un court extrait de votre lettre de la semaine dernière. L'idée que les Premières Nations, les groupes voués à la conservation et les personnes s'opposant à la construction du pipeline Northern Gateway sont également contre toute forme d'exploitation forestière, minière, hydroélectrique et gazière n'est pas fondée. Je suis contre la construction du pipeline Northern Gateway. Mais je ne suis pas contre toute forme de développement, non plus que le Parti vert, les ONG environnementales et les Premières Nations.

Je suis contre le pipeline Northern Gateway pour plusieurs raisons, à commencer par le fait que le projet nécessite la levée du moratoire sur le trafic pétrolier le long de la côte de la Colombie-Britannique. Le moratoire fédéral-provincial à l'égard des navires pétroliers a été adopté il y a des décennies. Comme l'ancien sous-ministre d'Industrie Canada, Harry Swain, l'a indiqué [la semaine dernière] dans le Globe and Mail, la circulation de navires pétroliers dans 300 km de voies navigables périlleuses où les marées sont très fortes est une solution peu recommandable. En décembre 2010, même le Commissaire à l'environnement du gouvernement, qui relève du Bureau du vérificateur général, a signalé que le Canada ne disposait pas des outils nécessaires pour réagir à un déversement de pétrole. Voilà des préoccupations légitimes.

Exportation d'emplois

D'ailleurs, l'installation d'un pipeline dans les régions sauvages de la Colombie-Britannique, plus particulièrement dans des régions reconnues partout dans le monde pour leur importance, comme la Great Bear Rainforest, est une mauvaise idée. Les quelque 1200 kilomètres de pipeline traversant les régions sauvages et les territoires des Premières Nations seront difficiles à surveiller.

Qui plus est, le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, le plus grand syndicat de l'énergie du Canada, a déclaré que ce serait une mauvaise idée d'expédier du pétrole brut à l'étranger. Le SCEP estime que cela entraînera l'exportation de 40 000 emplois à l'étranger (ces données sont fondées sur le nombre d'emplois perdus en raison du pipeline Keystone). Ce syndicat préférerait que le raffinage du pétrole brut soit effectué ici au Canada (de plus, le SCEP est une autre preuve que votre allégation selon laquelle les opposants du pipeline Gateway sont également contre toute forme d'exploitation forestière, minière, pétrolière, gazière, etc., est tout simplement absurde).

Les attaques à répétition de votre gouvernement contre les examens des effets environnementaux sont dignes de mention. Les lois fédérales sur l'examen des effets environnementaux ont été adoptées par le gouvernement Mulroney. À plusieurs reprises, votre gouvernement a mis à mal le processus, tant au moyen de modifications législatives, passées de force dans le projet de loi omnibus 2010 sur le budget, qu'au moyen de restrictions budgétaires.

Groupes radicaux ?

Dans la lettre publiée mardi, vous ridiculisez le processus au moyen d'un exemple trompeur. Par votre exemple d'une «patinoire temporaire sur un lac gelé à Banff» nécessitant l'examen du gouvernement fédéral, vous désiriez clairement donner l'impression que la portée de ces examens était devenue absurde. Vous avez oublié d'indiquer que la patinoire se trouvait dans le parc national. Voilà la seule raison pour laquelle le gouvernement fédéral devait participer au processus. C'est prescrit dans la Loi sur les parcs nationaux. Le fait qu'il n'a fallu que deux mois pour obtenir l'autorisation montre que le système fonctionne assez bien.

Ce qui est probablement le plus troublant dans votre lettre, c'est votre description des opposants au pipeline Northern Gateway, qui proviendraient de «certains groupes environnementaux et d'autres groupes radicaux». Nulle part dans votre lettre vous ne parlez des Premières Nations (j'ai remarqué toutefois que vous dites «communautés autochtones», mais les Premières Nations ont droit au respect que l'on doit à un palier de gouvernement, en plus de celui que l'on doit à des personnes appartenant à des communautés).

Le gouvernement fédéral a la responsabilité constitutionnelle de respecter la souveraineté des Premières Nations et de protéger leurs intérêts. Il s'agit d'une relation entre nations. Dénigrer leur opposition au projet en l'incluant dans ce que vous décrivez (deux fois) comme des groupes «radicaux» est tout aussi malsain qu'imprécis.

Voici la définition de «radical»: «qui vise à agir sur la cause profonde des effets qu'on veut modifier» (Petit Robert). Selon cette définition, les Premières Nations, les groupes voués à la conservation et les personnes qui s'opposent ne sont pas des radicaux. Ils cherchent à protéger l'essence originelle des régions sauvages du nord de la Colombie-Britannique, la santé écologique des écosystèmes côtiers de cette province et l'intégrité des examens des effets environnementaux. C'est votre gouvernement qui est radical en proposant des modifications de fond en comble de ces valeurs.

Une caricature

Votre gouvernement n'a pas présenté de stratégie énergétique au Canada. Nous n'avons

pas de politique de l'énergie. Nous importons encore plus de la moitié du pétrole que nous utilisons. De plus, nous n'avons pas de plan pour réduire notre dépendance aux combustibles fossiles alors que nous signons des déclarations internationales sur le besoin de faire en sorte que les gaz à effet de serre ne s'élèvent pas à plus de 450 ppm dans l'atmosphère afin d'éviter de faire augmenter la moyenne de la température mondiale de plus de deux degrés Celsius. La crise climatique menace notre avenir, y compris notre avenir économique, de plusieurs façons qu'ignore votre gouvernement.

En caricaturant ce problème comme une bataille des groupes environnementaux radicaux contre la prospérité future du Canada, vous nuisez au développement d'une politique publique raisonnable. Il existe d'autres façons de diversifier les marchés de l'énergie du Canada. Il existe d'autres chemins, d'autres projets et, tout simplement, d'autres formes d'énergie. Je vous invite à préserver votre réputation en refusant de signer d'autres lettres aussi indignes et imprécises.

Elizabeth May - Députée de Saanich-Gulf Islands et chef du Parti vert du Canada

Le 9 janvier 2012.

Cette lettre a été publiée initialement dans la section Opinion du quotidien [Le Devoir.com](http://LeDevoir.com), le 15 janvier 2012.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Elizabeth May](http://ElizabethMay.com), Mondialisation.ca, 2012

Articles Par : [Elizabeth May](http://ElizabethMay.com)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca